



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Discours de Madame Rachida Dati,
ministre de la Culture

Réception des maires ruraux

Paris, Rue de Valois

Mardi 18 novembre 2025

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le ministre, cher Michel Fournier,

Monsieur le Premier Vice-Président de l'Association des maires ruraux de France, Président par intérim, cher Jean-Paul Carteret,

Mesdames et Messieurs les présidents des associations départementales des maires ruraux de France,

Mesdames et Messieurs membres de la commission culture de l'Association des maires ruraux de France,

Mesdames et Messieurs les élus,

Chers amis,

Merci d'être ici, au ministère de la Culture, à l'heure où s'ouvre le Salon des maires à la Porte de Versailles et où le ministère de la Culture vous accueillera avec plaisir sur son stand. Si je souhaitais vous réunir aujourd'hui avec Michel FOURNIER, c'est pour réaffirmer devant vous une conviction que je porte depuis bientôt 2 ans : la culture est partout et parce qu'elle est partout, chacun doit y avoir accès.

Dès mon entrée en fonction, j'ai souhaité fixer ce cap à Nontron, en Dordogne, en janvier 2024. C'est là que j'ai lancé le « Printemps de la ruralité », grande concertation nationale à laquelle l'AMRF a contribué avec force. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus de 3 500 participants aux réunions et ateliers organisés par les DRAC, plus de 35 000 connexions à la consultation en ligne.

Et partout le même message : il n'y a pas de désert culturel, il y a une vitalité qui demande appui, reconnaissance et moyens. C'est de ce constat qu'est né le Plan Culture et Ruralité pensé non pas « pour » les territoires, mais « avec » eux.

Ce plan, c'est d'abord une philosophie d'action : soutenir ce qui crée du lien, de la transmission et de la fierté et remettre les habitants au cœur de nos politiques culturelles.

Mais le plan Culture et Ruralité, ce sont aussi et surtout des actes. En 2024, 20,5 M€ ont été mobilisés pour déployer les mesures du plan ; en 2025, près de 40 M€ ont permis d'aller plus loin. Dans une période d'inquiétude, ces montants prouvent que l'État tient sa parole.

Avec ce plan, comme avec toutes les politiques que nous portons au quotidien, la Ruralité est au donc cœur de l'action du Ministère. J'en ai fait une priorité.

Je pense d'abord à l'Été culturel qui depuis 2020 fait battre le cœur de nos territoires au rythme des résidences d'artistes et des projets partagés. En 2024, sur 1 726 projets soutenus par les DRAC, 62 % ont eu lieu en zones rurales ; 5,23 millions d'euros y ont été consacrés. C'est la moitié de l'enveloppe.

C'est le cas aussi sur le front du patrimoine, première porte d'entrée vers la Culture qu'il faut mieux protéger et plus près du terrain.

En 2024, 256 nouveaux périmètres délimités des abords ont été créés ; la moitié concerne des communes de moins de 2 000 habitants. Et parce qu'il faut aussi restaurer, 25 millions d'euros supplémentaires ont été orientés en 2025 vers les monuments ruraux, notamment les édifices religieux. Préserver une église de village, un lavoir, une abbaye, c'est préserver ce qui nous relie à notre histoire commune.

J'ai souhaité aussi porter une attention toute particulière à nos pratiques populaires, nos fêtes, nos musiques. C'est pour cela qu'en 2025 le Plan fanfare a été étendu aux arts et traditions populaires. Résultat : près de 500 projets accompagnés, et près de 50 000 musiciennes et musiciens amateurs reconnus pour ce qu'ils sont : des acteurs culturels à part entière.

Ensuite et c'est un point que l'Association des Maires ruraux de France avait soulevé lors de la consultation : la mobilité. On parle souvent de la mobilité des personnes ; nous avons décidé d'organiser aussi la mobilité des œuvres et des artistes. Avec le Centre national des arts plastiques, nous avons lancé un effort inédit pour les artothèques : 4 M€ pour 50 projets dans 43 départements. Constituer des collections, équiper des lieux relais, acquérir des « bibliobus » de l'art : c'est une manière très concrète de faire circuler la culture. C'est aussi le cas pour les artistes avec 240 projets de résidences d'artistes soutenus dans des dizaines de départements de l'hexagone et de l'Outre-mer, ces deux dernières années. Au fond,

il s'agissait d'inverser la tendance : si les publics ne peuvent pas se déplacer facilement alors ce sont les artistes qui viendront à eux. En parallèle, 600 000 € ont été déployés via le GIP Café Culture pour que les cafés, mairies et lieux polyvalents puissent rémunérer les artistes. C'est aussi une façon de ramener la culture dans les lieux du quotidien.

Et c'est la même idée qu'il y a derrière les circuits de cinéma itinérants et leurs 250 structures. Elles ont bénéficié d'1 M€ d'investissement en 2024 pour se moderniser, avec des aides au fonctionnement de 500 000 euros par an sur 2024-2026.

La Culture dans nos territoires, c'est aussi un réseau d'initiatives qui fait la vitalité de notre ruralité et qu'il faut soutenir. En 2025, 69 festivals ruraux - musique, théâtre, arts visuels - ont été accompagnés par les DRAC. Six scènes culturelles de proximité ont également été labellisées en 2025, six autres le seront en 2026.

Pour autant, ces politiques ne peuvent fonctionner que si elles sont lisibles et accessibles. Toujours lors de la consultation, vous nous avez dit deux choses essentielles : « Aidez-nous sur l'ingénierie » et « Donnez-nous des interlocuteurs identifiés ». Nous avons agi dans ces deux directions.

Sur l'ingénierie, nous avons doublé le nombre d'heures des architectes-conseils de l'État et renforcé les UDAP, en mobilisant un second architecte des Bâtiments de France dans plusieurs départements qui en manquaient.

Et nous avons généralisé les contrats départementaux de lecture : presque 100 % des départements ruraux sont désormais couverts, pour muscler l'ingénierie de lecture publique au plus près des communes.

Sur les interlocuteurs, j'ai instauré des référents « ruralité » par département dans chaque DRAC. Ils ne sont pas toujours physiquement installés dans le département, mais ils s'y rendent, ils vous connaissent, ils suivent vos dossiers. Et nous prolongeons ce travail avec l'ANCT, les sous-préfets à la ruralité, les chargés de projets « Villages d'avenir », afin que la culture soit pleinement intégrée dans vos stratégies locales et que les DRAC soient sollicitées pour leurs conseils et leur expertise.

Au fond, tout cela raconte une même ambition politique. La culture est une politique régaliennne au service de l'égalité, de la cohésion et de l'émancipation. Elle retisse de du lien, elle attire des professionnels, elle fait vivre nos commerces, nos cafés, nos places de village.

J'ai conscience de ce que signifie exercer un mandat rural : faire beaucoup avec peu, ne céder ni sur la proximité ni sur l'exigence.

Je veux vous le dire simplement : l'État est à vos côtés et il le restera. Nous continuerons à investir, continuerons, à faire connaître et à simplifier l'accès à nos dispositifs, à clarifier vos interlocuteurs pour être au plus près de la réalité de vos communes.

Cette promesse, nous la faisons vivre avec vous, maires ruraux, qui êtes aux avant-postes, sur tous les fronts, au service de l'intérêt général.

Merci pour votre engagement, votre constance, votre créativité. Comptez sur ma détermination à poursuivre et amplifier ce travail avec vous tous dans toutes vos communes.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un excellent Salon des maires.